

## SÉANCE ORDINAIRE DU 24 AVRIL 2012

Le CC.COM est un bulletin d'information mensuel destiné à diffuser les principales décisions adoptées par le Conseil des commissaires et le comité exécutif de la Commission scolaire Marie-Victorin (CSMV) lors de la séance publique. Il est transmis à tous les employés et diffusé dans la section « Vie démocratique », dans la rubrique « Conseil des commissaires » sur le site Internet [www.csmv.qc.ca](http://www.csmv.qc.ca).

### 1. RENOUELEMENT DU STATUT D'ÉCOLE AUX FINS D'UN PROJET PARTICULIER POUR L'ÉCOLE INTERNATIONALE DE GREENFIELD PARK

En séance publique le Conseil des commissaires a adopté une résolution qui permet à la CSMV de faire une demande à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport afin de renouveler le statut d'école aux fins d'un projet particulier de l'École internationale de Greenfield Park, pour une période de trois ans.

Le statut d'école aux fins d'un projet particulier pour cette école arrivant à échéance, la CSMV se doit d'adresser une nouvelle demande en vertu de la *Loi sur l'instruction publique*.

### 2. DEUX PROJETS DE POLITIQUE DU TRANSPORT SCOLAIRE

Le Conseil des commissaires a modifié deux des trois politiques traitant du transport scolaire, soit la *Politique relative au transport des élèves* et la *Politique sur la sécurité des élèves dans le transport*.

La CSMV assure la surveillance des élèves qui ont complété un formulaire de transport midi et elle ne peut organiser le transport au même coût que s'ils avaient le transport scolaire.

Depuis 1999, la CSMV octroie gratuitement les places disponibles dans les autobus aux élèves qui en font la demande. Alors, conformément à la *Loi sur l'instruction publique*, la CSMV devait revoir les coûts aux parents pour l'utilisation de l'un ou l'autre de ces services afin qu'ils s'autofinancent.

Pour la *Politique sur la sécurité des élèves dans le transport*, c'est une simple mise à jour qui était requise, dans le respect du Code de la sécurité routière.

Quant à la troisième politique, en lien avec le rapport du Vérificateur général, pour que le transport du midi s'autofinance, la CSMV doit revoir la *Politique concernant la surveillance des élèves et le transport scolaire durant la période du dîner*. En effet, depuis 2003, la CSMV assure un service de transport scolaire du dîner et ce, au même coût. Les commissaires feront le point sur cette politique le 8 mai prochain.

### 3. AFFAIRE DU SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

Le Conseil des commissaires et le Comité exécutif ont octroyé des contrats présentés par le Service des ressources matérielles notamment pour d'importants projets de réfection, totalisant des investissements d'un peu plus de 3 millions de dollars.

Ainsi, les travaux suivants seront réalisés au cours des prochains mois :

École du Tournesol- réfection de la toiture et travaux d'amélioration de l'accessibilité (1 262 600 \$)

École Carillon – réfection de plafonds et de planchers (271 872 \$)

École Mgr-A.-M.-Parent – réfection des services sanitaires, phase II (414 100 \$)

École Ste-Claire (L) – réfection des services sanitaires, locaux 115 et 117 (161 452 \$)

Centre d'éducation des adultes des 16-18 ans, Lajeunesse, Monseigneur-Forget – réfection du plafond du gymnase (358 400\$)

Écoles de Maricourt, Joseph-De Sérigny – réfection du plafond du gymnase (215 366\$)

Écoles Gentilly, Paul-De Maricourt – réfection de la maçonnerie (337 732 \$)

Écoles du Curé-Lequin, Marie-Victorin (L'Herbier) – réfection des plafonds (228 636 \$)